

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12/2024

OBJET : PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice.

Absents : CHALAYE Franck, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Plusieurs agents de la collectivité peuvent prétendre à des avancements de grade en 2024 : un agent du service administratif, un agent du service scolaire et deux agents du service technique.

De ce fait, M. le Maire propose de créer les postes suivant afin de permettre à ces agents d'être nommé :

- 1 Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2024
- 1 Agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024
- 2 agents de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer les postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2024
 - 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024
 - 2 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024
- Précise que les postes précédemment occupés seront fermés après les différentes nomination.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 026-200056547-20240408-DE_2024_12-DE

Le Maire,
Michel BRUNET

